

Tarifs

Enseignement et certification professionnelle :

1400 €

Hébergement & restauration non compris

*Facilités de paiement : 300 € à la signature du contrat **non remboursables**[°]*

Le solde, soit 1100 €, en 1, 2, 3 ou 4 fois par chèques bancaires encaissés entre février et mai 2025, selon vos souhaits.

°L'acompte est encaissé par l'organisme de formation après le délai légal d'une semaine après réception du contrat . Il garantit la réservation définitive de la place du candidat. Il n'est pas remboursable, quel que soit le motif du désistement avant le début de la formation et ne peut pas constituer une provision pour une session de formation ultérieure.

En cas d'annulation d'inscription après le début des enseignements, la totalité des droits restent perçus : aucun remboursement suite à un désistement ou une absence ne sera effectué, quelle qu'en soit la cause.

Les personnes ayant obtenu un financement extérieur devront rembourser le nombre d'heures non effectuées à l'école de formation.

Vous pouvez souscrire à une « assurance annulation de séjour » avant le début de la formation pour parer à toute éventualité. Pour ce faire, rapprochez-vous de votre compagnie d'assurance (et/ou de votre banque si vous disposez d'une carte bancaire).

Tarifs avec prise en charge par un organisme financeur :

1800€

Cette différence tarifaire entre un financement personnel et un financement par un OPCO s'explique pour les raisons suivantes :

- Un travail administratif de gestion de dossier beaucoup plus important avec un OPCO*
- Le paiement de l'OPCO intervient plusieurs mois après la fin de la formation.*